

Informations pratiques

La C.C.B.V.L propose un service d'accueil des enfants au sein des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) situés sur son territoire.

Conditions d'accueil

Pour être accueilli au sein d'un des A.L.S.H de la C.C.B.V.L, un enfant doit remplir deux conditions :

- être scolarisé,
- être âgé d'au moins 3 ans au premier jour de présence (sauf à Marchenoir, 4 ans).

Dossier d'inscription

L'inscription d'un enfant au sein d'un A.L.S.H de la C.C.B.V.L nécessite de remplir un dossier administratif. Ce dossier sera valable jusqu'au 31 août 2021, mais toute modification des renseignements en cours d'année doit être communiquée au responsable de la structure dans les plus brefs délais.

Pour être complet, le dossier administratif d'un enfant doit contenir les éléments suivants :

- le document « Fiche enfant ALSH CCBVL » (fiche individuelle de renseignements),
- une attestation d'assurance en Responsabilité Civile,
- une photocopie des vaccinations de l'enfant (DTPolio obligatoire),
- le règlement intérieur des A.L.S.H signé,
- l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 du foyer (2 avis si personnes non mariées).

Pour chaque séjour, une fiche spécifique de réservation est à compléter durant la période d'inscriptions dédiée.

Tarifification

Les tarifs journaliers des A.L.S.H de la C.C.B.V.L sont basés sur les revenus des familles, selon un calcul de quotient familial (Q.F) propre à notre collectivité.

Pour calculer ce Q.F, il est indispensable que les familles nous fournissent leur avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019. Sans ce document, le tarif maximal sera automatiquement appliqué.

Les familles bénéficiaires de Bons Vacances de la C.A.F ou d'aides spécifiques doivent nous fournir les documents lors de l'inscription.

Nos partenaires



Accueils de Loisirs Sans Hébergement

HIVER 2021



Mot de la Vice-Présidente

Mesdames, Messieurs, Chères familles,

Tout d'abord, je souhaite vous présenter mes Meilleurs Vœux pour vous et vos proches pour l'année 2021.

Cette formule peut paraître banale, mais elle est sincère. J'espère de tout cœur que vous vivrez une année 2021 pleine de bonheur, que les tracas rencontrés en 2020 s'estomperont progressivement et que vous retrouverez bientôt un quotidien serein et apaisé.

Les élus et les agents de la Communauté de Communes Beauce Val de Loire mettent tout en œuvre pour vous proposer des services au plus près de vos préoccupations, dans l'intérêt général.

Vous trouverez dans ce dépliant les informations nécessaires à l'accueil de vos enfants dans nos structures pour la période des vacances d'Hiver. Cependant, nul ne sait, au moment où j'écris ces lignes, quelles seront les règles en vigueur dans les prochaines semaines. Tous les intervenants du service Jeunesse restent donc attentifs et, si besoin, modifieront l'organisation des accueils et des activités selon l'évolution des textes réglementaires. Il leur faut être réactifs et s'adapter en permanence... Soyez sûrs que tous feront de leur mieux !

Bonne Année à toutes et tous.



Catherine BLOQUET-MASSIN

Informations pour les A.L.S.H du territoire de la C.C.B.V.L

	Service Jeunesse de la C.C.B.V.L				Association Familles Rurales
	Josnes	Marchenoir	Mer	Suèvres	La Chapelle Saint Martin
Lieu d'accueil	Ecole maternelle - 38 Grande rue	Salle des Fêtes - rue de Saint Laurent	Pôle Jeunesse - 26 rue du sergent Bernard	35 rue Lucien Mignat	10 rue du clos
Période de fonctionnement	Du 22 février au 5 mars 2021	Du 22 février au 5 mars 2021	Du 22 février au 5 mars 2021	Du 22 au 26 février 2021	Du 22 au 26 février 2021
Horaires d'ouverture de l'A.L.S.H	8h30-17h15	8h30-17h15	8h30-17h15	8h30-17h15	9h-17h
Horaires de garderie	matin : 7h15-8h30 soir : 17h15-18h15	matin : 7h15-8h30 soir : 17h15-18h15	matin : 7h15-8h30 soir : 17h15-18h15	matin : 7h15-8h30 soir : 17h15-18h15	matin : 7h15-9h soir : 17h-18h30
Modalités de fonctionnement	Inscription à la journée	Inscription 4 jours minimum par semaine	Inscription 4 jours minimum par semaine	Inscription à la journée	Inscription à la journée
Contacts	Karine TARIN 06.49.53.27.72 alsh.josnes@beaucevaldeloire.fr	Mathias POILONG 06.77.16.50.83 alsh.marchenoir@beaucevaldeloire.fr	Christophe BOUTON / Christian ROUSSEL 02.54.33.38.42 alsh.mer@beaucevaldeloire.fr	Sacha GIRARDEAU 07.57.42.62.63 alsh.suevres@beaucevaldeloire.fr	Nathalie RUBLON 06.17.92.05.03 cloisirs.villex@orange.fr

Inscriptions

	Josnes	Marchenoir	Mer	Suèvres	La Chapelle Saint Martin
Période d'inscription	Du 25 au 28 janvier 2021	Du 25 au 28 janvier 2021	Du 25 au 28 janvier 2021	Du 25 au 28 janvier 2021	Du 25 janvier au 2 février 2021
Modalités d'inscription	Uniquement par mail à l'adresse suivante : inscriptionsALSH@beaucevaldeloire.fr				Sur rendez-vous

Tarifs des A.L.S.H de la C.C.B.V.L appliqués pour les vacances

A.L.S.H (8h30 - 17h15)

Quotient familial	Tarifs journaliers					
	CCBVL			Hors CCBVL		
	Brut	Allocataire CAF	Allocataire MSA	Brut	Allocataire CAF	Allocataire MSA
≥ 1001	16,14 €	11,75 €	11,83 €	32,28 €	27,89 €	27,97 €
701 à 1000	15,14 €	10,75 €	10,83 €	30,28 €	25,89 €	25,97 €
≤ 700	14,14 €	9,75 €	9,83 €	28,28 €	23,89 €	23,97 €

LES PERSONNES APPORTANT LEUR REPAS POUR RAISONS MEDICALES BENEFICIERONT D'UNE TARIFICATION SPECIFIQUE, RENSEIGNEMENTS AUPRES DE VOTRE STRUCTURE.

Prestation journalière	
MSA	4,31 €
CAF	4,39 €

Les aides spécifiques (bons vacances, comités d'entreprises, etc...) sont à déduire des tarifs ci-dessus.

Garderie du matin (7h15-8h30) et/ou du soir (17h15-18h15)

Quotient familial	Forfait "à la journée" (A.L.S.H de Josnes et Suèvres)					
	CCBVL			Hors CCBVL		
	Brut	Allocataire CAF	Allocataire MSA	Brut	Allocataire CAF	Allocataire MSA
≥ 1001	2,30 €			4,60 €		
701 à 1000	2,05 €			4,10 €		
≤ 700	1,80 €			3,60 €		

Quotient familial	Forfait "à la semaine" (A.L.S.H de Marchenoir et Mer)					
	CCBVL			Hors CCBVL		
	Brut	Allocataire CAF	Allocataire MSA	Brut	Allocataire CAF	Allocataire MSA
≥ 1001	7,65 €			15,30 €		
701 à 1000	7,15 €			14,30 €		
≤ 700	6,65 €			13,30 €		